

NOM DE L'EXPO :

Date et heure du jugement :

Lieu de l'expo (ville et province) :

Président du comité organisateur:

Coordonnées :

Secrétaire d'expo :

Coordonnées :

Envoi des documents et rosettes/certificats

À :

Adresse :

Téléphone :

Juge officiel de l'ACCB :

Nom :

Coordonnées :

Affiliation à une association (par ex. ACCB, ABGA, etc.) :

Cochez les divisions et les classes présentées pour chaque race

Indiquez s'il s'agit d'une expo nationale

✓	Divisions	✓	Classes	✓	Races	✓	Remarques pour l'ACCB
	Chèvres pursang		Junior		Sénior		Boer Kiko
	Chèvres croisées		Junior		Sénior		Boer Kiko
	Boucs pursang		Junior		Sénior		Boer Kiko
	Chèvres commerciales		Junior		Sénior		
	Chevreaux de marché						
	Présentation jeunes éleveurs (showmanship)						*La division « Présentation » pour les jeunes éleveurs est gratuite

Remarque : veuillez joindre une liste des classes non incluses dans la liste précédente (régulières et spéciales).

Frais d'accréditation (voir annexe 1) - Remplissez les colonnes « Nombre de divisions » et « Montant » lorsqu'applicable	Nombre de divisions	Montant (\$)
Frais de division (chèvre pursang, chèvre croisée, bouc pursang, chèvre commerciale)		
Division Chevreaux de marché	1	
Frais d'inscription expo nationale		
Frais de retard < 60 jours (si possible)		
Sous-total		
Ajouter la TVH : 13 % (ON), 14 % (NS), 15 % (NB, NL, PEI) OU Ajouter la TPS : 5 % pour toutes les autres provinces		
Total		

Remarques:

- Ce formulaire dûment rempli doit être soumis, accompagné d'une copie de la liste des classes supplémentaires, au moins **60 jours** avant la date du jugement.
- Les frais doivent être **payés en totalité** avant que les documents et rosettes/certificats puissent être envoyés par la poste.
- **Le paiement** peut être effectué par **chèque** à l'ordre de Canadian Meat Goat Association ou par **virement électronique** à l'adresse suivante : info@canadianmeatgoat.com
- En cas d'annulation d'un jugement, l'ACCB prélèvera des frais de traitement s'élevant à 50 % sur toute demande de remboursement, après restitution des rosettes.

- ✓ Nous avons lu attentivement toutes les règles régissant le déroulement d'une exposition accréditée par l'ACCB.
- ✓ Nous certifions que les dirigeants et les membres de l'organisation que nous représentons ont lu le règlement des expositions de l'ACCB et nous ont autorisés à présenter cette demande.
- ✓ Nous nous engageons à respecter le règlement et à ne pas attribuer les prix de l'ACCB si, en raison de circonstances survenant après l'octroi de l'agrément, le règlement des expositions de l'ACCB ne peut être respecté.
- ✓ Nous comprenons que l'ACCB déduira des frais de traitement de 50 % de toute demande de remboursement lors du retour des rosettes en cas d'annulation d'une exposition accréditée par l'ACCB.
- ✓ Nous certifions en outre que le règlement des expositions de l'ACCB sera strictement respecté à tout moment et qu'une copie de ce règlement sera mise à la disposition de toute personne qui en fera la demande pendant l'exposition.

Président	Secrétaire
Signature:	Signature:
Date:	Date:
Courriel:	Courriel:

Annexe 1 : Frais d'accréditation

Remarque : les divisions sont organisées par race. Une division pour chaque race Boer et Kiko, soit 2 divisions au total

Nombre de divisions ¹	Rosettes ²	Certificats ³
1	81\$	45\$
2	123\$	75\$
3	164\$	104\$
4	210\$	133\$
5	254\$	162\$
6	295\$	192\$
7	348\$	221\$
Division Chevreaux de marché	15\$	7\$
Frais d'inscription à une exposition nationale - 4 divisions⁴ – Une race	78\$	
Frais d'inscription à une exposition nationale - 7 divisions – Deux races	136\$	

Autres frais		
Frais de retard < 60 jours (si possible)⁵	100\$	

1. Les divisions sont les suivantes : chèvres pursang, chèvres croisées, boucs pursang, pour chacune des races Boer et Kiko, et une division chèvres commerciales et chevreaux de marché pour l'ensemble des divisions des deux races Boer et Kiko lorsque deux races sont présentées.

2. L'ACCB fournira les rosettes pour les titres de champion(ne) junior et de champion(ne) junior de réserve, de champion(ne) sénior et de champion(ne) sénior de réserve, ainsi que pour les titres de grand champion(ne) et de grand(e) champion(ne) de réserve de chaque catégorie. Tous les autres rubans, trophées et récompenses sont à la charge du comité organisateur de chaque exposition.

3. Comprend le(la) Grand(e) champion(ne) et le(la) Grand(e) champion(ne) de réserve. Des certificats doivent être achetés si vous n'achetez pas de rosettes.

4. Toutes les divisions d'une même race doivent être présentées lors d'une exposition nationale. Des rosettes d'exposition nationale seront fournies pour les grands(es) champions(nes) et les grands(es) champions(nes) de réserve.

5. Des frais de retard s'appliqueront à toutes les inscriptions tardives. L'ACCB doit évaluer si les rosettes peuvent être fournies à temps pour l'exposition. Si cela n'est pas possible, des certificats seront envoyés.